

Le régionalisme en littéraire en France

Autor(en): **Golay, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **7 (1910-1911)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-750354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

selber sterben sehen, und so mag, wie in seiner Kunst, auch in Wirklichkeit der stolze Anblick Trost zur Trauer spenden!

ZÜRICH.

KONRAD FALKE.

Anmerkung der Redaktion. Von Konrad Falke erscheint auf Weihnachten bei Rascher & Cie. in Zürich und Leipzig ein größeres Werk unter dem Titel „Josef Kainz als Hamlet. Ein Abend im Theater“, das eine Fixierung dieser bedeutendsten Leistung des Verstorbenen vom schauspielerischen Standpunkt aus versucht und zugleich einen auf der Kainzischen Interpretation fußenden Kommentar dieser tiefsten Tragödie Shakespeares gibt. — Das diesem Heft beigegebene Kainz-Bildnis zeigt den Fünfzigjährigen. Der Namenszug stammt aus dem Jahre 1906.



LE RÉGIONALISME LITTÉRAIRE EN FRANCE

Tout le monde en France parle maintenant de régionalisme et de décentralisation. Nous en parlons aussi beaucoup, et nos revues ne manquent pas d'y consacrer des articles ou des notes. Seulement je crois bien que très peu de personnes seulement, chez nous, sont renseignées sur ce formidable mouvement, sur ses causes, ses moyens, les intentions de ses promoteurs.

Depuis longtemps déjà des hommes intelligents et perspicaces avaient constaté avec une légitime tristesse l'exode de toutes les jeunes forces provinciales vers Paris. Dès qu'un homme se sentait capable de tenir une plume et d'exprimer une idée, il prenait le chemin de la capitale. La Belgique et la Suisse romande souffraient — à un degré moindre, il est vrai — du même mal.

Il en est résulté, pour la Province, un appauvrissement désastreux de la vie intellectuelle et artistique; pour Paris, une véritable hypertrophie de talents. Ces effets purement matériels n'auraient pas suscité, à mon avis, un mouvement d'opposition, mais la production littéraire elle-même s'en est ressentie. Elle s'est accrue dans des proportions fantastiques — ce qui encore ne serait pas terrible, mais elle n'a bientôt plus connu d'autres aventures et d'autres personnages que ceux de Paris. Nous avons eu un déluge de pièces parisiennes, de romans parisiens, d'esprit parisien.

Si certaines de ces œuvres dénotaient un incontestable talent, la plupart étaient vides, fausses, sans portée morale et sans valeur intellectuelle. On se demandait avec angoisse s'il n'y avait pas d'autres écrivains que les maîtres de l'adultère et du ménage à trois, si la littérature française n'allait pas élargir un peu ses horizons, et si nous allions être obligés de nous adresser ailleurs pour respirer un peu d'air . . .

A dire vrai, il y avait de grands écrivains en France. Mais tenus à l'écart par la grande presse, ignorés du public, ils para-
chevaient des chefs-d'œuvre dans l'ombre et le silence.

En Suisse romande même, où nous nous targuons volontiers d'indépendance intellectuelle, un Pierre de Coulevain quelconque, un Michel Corday, un Marcel Prévost pouvaient écouler un nombre respectable d'exemplaires, alors qu'un Élémir Bourges, un Léon Hennique, étaient ignorés, alors que ces incomparables frères Rosny, ces visionnaires et ces poètes, passaient, suivant l'expression de M. Lanson, pour se „contenter des succès faciles du feuilleton populaire“.

Depuis quelques années, il est vrai, les nobles et purs écrivains ont commencé à être connus du grand nombre. Romain Rolland n'attendit pas les louanges de la presse pour conquérir un important et enthousiaste public. Il en fut de même des frères Tharaud, d'Émile Moselly, de Remy de Gourmont ou de Gustave Geffroy. Mais le fait était patent: trop de bons écrivains étaient étouffés par la masse des médiocres, des mercantis, des professionnels du bluff et de la réclame; impossible d'obtenir justice en dehors de Paris. La Province? Morte intellectuellement, se réglant sur Paris, adoptant les livres comme elle adopte un „article de Paris“, s'écrasant aux représentations des pièces légères, données par des tournées parisiennes . . . Alors quelques hommes de courage et d'intelligence osèrent braver le ridicule qui s'attache toujours à l'audace de créer n'importe quoi ou d'entreprendre n'importe quelle besogne nouvelle, et crièrent: Décentralisation!

* * *

Ce fut le mot magique. Il y eut bien quelques railleurs, mais tous les gens sensés convinrent que le remède était là. On

étouffait. Il fallait faire circuler l'air. Ce fut alors que se fondèrent les nombreuses sociétés provinciales d'édition, de protection littéraire et artistique, de décentralisation dramatique.

En 1900 MM. Poinot et Normandy ouvrirent une enquête sur l'opportunité de la décentralisation. Un des écrivains interrogés répondit en résumant pour ainsi dire les réponses déjà données : „S'il faut décentraliser, mais je le crois bien! C'est une condition de salut pour notre pays!“

Le terme de décentralisation qui se rapporte aussi bien à l'organisation politique qu'aux mœurs littéraires et peut créer par là une confusion facile à exploiter, fut bientôt doublé dans le langage des gens de lettres du mot *Régionalisme*, qui devint l'expression d'un idéal, la synthèse d'un certain nombre de doctrines nouvelles.

Ce régionalisme (le terme se comprend de lui-même, et sa signification est parfaitement claire), ce régionalisme dont a tant parlé depuis quelque dix ans, a porté des fruits qu'il serait puéril de méconnaître. La *Société des Ecrivains Régionaux* fondée il y a quelques années sous la présidence du poète Sébastien-Charles Leconte, l'auteur du *Bouclier d'Arès* et du *Sang de la Méduse*, fut pour beaucoup dans le mouvement, ainsi que la *Fédération régionaliste française* et l'*Association des Revues provinciales*.

Le régionalisme était dans l'air; nous eûmes les romans tourangeaux de M. René Boylesve, les romans savoisiens de M. Henry Bordeaux, dont mon ami Max Hochstätter parle aujourd'hui même dans cette revue, les romans lorrains d'Emile Moselly et de Maurice Barrès, les romans périgourdiens des frères Tharaud, les romans angevins de René Bazin, les romans poitevins de Jean Nesmy, les romans limousins de Joseph Ageorges... Le théâtre en plein air, le théâtre populaire comme celui de Maurice Pottecher à Bussang, vint encore accentuer cette tendance. Toutes les provinces de France reçurent ainsi leurs grandes lettres de naturalisation.

A dire vrai, le roman de mœurs provinciales existait bien avant le régionalisme contemporain. Sans parler des œuvres plutôt faibles d'André Theuriet, on pourrait chez Balzac et chez Flaubert (*Le Curé de Tours*, *Eugénie Grandet*, *Madame Bovary*) trouver

des tableaux de mœurs de province. Mais tout cela est trop superficiel, trop vu du dehors, trop incompréhensif souvent des mœurs locales. Je ne vois guère que Ferdinand Fabre qui, avec ses *Courbezon*, son *Chevrier* et *Xavière*, soit un véritable précurseur. Aussi bien est-ce maintenant seulement qu'il est compris. Il n'obtint jamais de son vivant le succès qu'il méritait.

* * *

Le régionalisme littéraire ne serait guère qu'une mode, s'il n'était pas soutenu par une autre idée qui est son corollaire inévitable : la résurrection des centres régionaux de culture et d'art ; rendre aux provinces leur indépendance culturelle, restaurer en elles les vieilles coutumes, contribuer à la conservation des costumes, des usages, faire des grandes villes provinciales ce qu'elles furent jadis : de véritables capitales intellectuelles. La loi Ferry, qui rendit aux Universités de province leur autonomie, est un jalon important dans l'histoire du régionalisme. Le mouvement est aujourd'hui singulièrement vif. On l'ignore encore trop à l'étranger, et l'on n'a pas l'air de se douter qu'il sera une des causes du renouvellement de la littérature française. Désormais bien des écrivains pourront dire comme Jérôme et Jean Tharaud : „C'est la sauvage beauté d'une province de France que je voulais enfermer dans ces pages . . .“

Mais il ne faudrait pas se méprendre. Dans toutes les manifestations du régionalisme il n'y a aucune hostilité envers Paris, qui reste et restera toujours le centre culturel de la France, la Ville Lumière. Il ne faut donc pas confondre, ainsi qu'on le fait souvent, le régionalisme littéraire et la décentralisation politique. Le Régionalisme intellectuel et moral ne peut exister sans danger que si le pays entier jouit d'une très forte concentration politique. Régionalisme n'est pas localisme. Le localisme est un rempart pour la médiocrité et les petits intérêts, tandis que le régionalisme est la mise en œuvre des forces provinciales en vue d'un résultat commun. Les professionnels de la politique seraient mal venus de se prévaloir du régionalisme intellectuel et moral pour leurs mesquineries et leurs profitables agissements. Les provinces veulent simplement se réaliser, se discipliner pour concourir

plus efficacement au but unique, qui est la grandeur et la beauté des lettres françaises.

* * *

Ce mouvement régionaliste contient un enseignement dont il importe pour nous de profiter. Si nous voulons — nous, Suisses romands — occuper notre place dans la littérature suisse d'expression française, nous devons nous affirmer en tant que nation, en tant qu'esprit, et cela sans faiblesse et sans compromission. D'ailleurs je crois qu'un Edouard Rod, qu'un René Morax ou qu'un Ramuz ont déjà pour une bonne part réalisé cet idéal. Ils sont Romands et Suisses, ils affirment magnifiquement notre âme et notre sensibilité.

GENÈVE

GEORGES GOLAY.

□□□

KIRCHLICHE AUTORITÄT ODER WISSENSCHAFTLICHE FREIHEIT ?

(Schluss.)

II.

Nun ist es freilich unmöglich, an dieser Stelle sämtliche Beweise für die Einheitlichkeit von Stoff und Kraft und die Einheit des Alls, noch auch für die Richtigkeit der Entwicklungslehre und des biogenetischen Grundgesetzes sowie der auf diesen Grundwahrheiten basierenden Lehre von der menschlichen Seele zu erörtern oder auch nur aufzuzählen. Ihrer sind so viele, dass man ein dickeres Buch wie die Bibel benötigte, um sie nur einigermaßen ausführlich zu besprechen. Hier möge nur auf folgende Tatsachen hingewiesen werden, die ebenso „unantastbar“ sind, wie die Tatsache dass $2 \times 2 = 4$ ist, und die selbst von den vorichtigsten, ernst zu nehmenden Biologen und Psychologen, bei denen der Verstand durch kirchliche Dogmen nicht in Fesseln gelegt ist, nicht mehr geleugnet werden.

Jeder Mensch macht von seiner Zeugung durch seine Eltern bis zu seiner Geburt Entwicklungsstadien durch, die von den einfachsten Ei- und Samenzellen angefangen einer Reihe von Tier-